
**Quand l'histoire capitule devant les mémoires.
À propos des *Français d'Algérie*
de Jeannine Verdès-Leroux**

*Eric Savarese**

Plus de quarante ans après la fin de la guerre d'Algérie, les Pieds-Noirs – c'est-à-dire les Français d'Algérie « rapatriés » entre 1961 et 1962 –, demeurent des inconnus aux yeux des anciens Français de métropole. Même si les Français aiment se présenter comme des amnésiques de la guerre d'Algérie (Stora, 1998), il n'est pas possible d'expliquer cette situation par l'absence de travaux historiques : l'histoire de l'Algérie coloniale a fait l'objet d'un grand nombre de publications (Ageron, 1979 ; Julien, 1979 ; Prochaska, 1990), tandis qu'un historien comme Benjamin Stora a pu dénombrer l'existence de 1000 livres sur la guerre d'Algérie. La méconnaissance des Pieds-Noirs peut donc être diversement interrogée, puisqu'en matière algérienne peut être plus que pour toute autre question, les mémoires ont pris le pas sur l'histoire (Stora, 1991 ; Lindenberg, 1994 ; Liauzu, 2000). On se limitera, ici, à un constat : l'absence de socialisation d'un récit historique officiel rend compte d'un certain triomphe de « l'ego-histoire » chez les Pieds-Noirs (Savarese, 2002), puisque la quasi totalité des ouvrages publiés sur ce thème sont l'œuvre des Pieds-Noirs eux mêmes –, ces derniers devenant sujet et objet de leur propre questionnement.

Dans ces conditions, il convient d'apporter la plus grande attention à la parution récente de l'ouvrage de Jeannine Verdès-Leroux¹, *Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui. Une page d'histoire déchirée*. D'abord parce que, comme le signale Fanny Colonna (2003), l'existence d'un tel objet, largement construit par les acteurs n'est pas attestée. Peut-on en effet traiter des *Français d'Algérie* ou des *Pieds-Noirs* sans interroger la validité de ces catégories, alors que le million d'individus ici recensés n'ont en commun qu'une « étiquette circonstancielle » (Colonna 2003, p. 593) ? ensuite parce qu'il est toujours possible d'apprécier l'importance d'un livre en s'efforçant de mesurer la méconnaissance sociale du sujet dont il traite. De ce point de vue, l'ouvrage arrive à point nommé pour combler un énorme vide. Ensuite en raison du statut de l'auteur, question ici fondamentale au regard de l'inves-

* Maître de conférences en science politique à l'Université de Perpignan
1. Paris, Fayard, 2001.

tissement massif des Pieds-Noirs dans l'écriture de leur propre histoire : il s'agit bien - le fait est suffisamment rare pour être souligné - d'un livre publié par un auteur qui n'appartient pas au groupe d'individus étudié. Bien entendu, il n'est pas possible de faire des ouvrages sur les Pieds-Noirs le simple produit d'un *effet de position*, en considérant que le statut de l'auteur surdétermine sa production intellectuelle. Ainsi, bon nombre de travaux traitant des Pieds-Noirs et publiés par des Pieds-Noirs (Leconte, 1980 ; Jordi, 1993 ; Martini, 1997) ont pu être élaborés en respectant les règles du métier d'historien : ils n'ont rien de comparables avec les pamphlets destinés à la dénonciation incantatoire de l'histoire officielle ou avec les brûlots visant à la promotion d'une cause politique. Il n'y a donc pas de liens mécaniques entre les positions des auteurs dans l'espace des réceptions de l'histoire franco-algérienne et les statuts des textes. Toutefois, dans un contexte marqué par la persistance de guerres de mémoires algériennes auxquelles des associations de Pieds-Noirs et de « rapatriés » participent activement², la publication d'un ouvrage sur les Français d'Algérie, par un auteur qui n'en fait pas partie a, au moins de prime abord, de quoi séduire : alors que des groupes d'individus s'affrontent pour que leurs mémoires soient converties en histoire officielle, et tandis qu'ici et là des voix s'élèvent pour attiser les guerres de mémoires en cours³, un tel ouvrage pouvait être l'occasion d'une forme *d'irruption de l'histoire réelle*.

Or, il n'en est rien : construit à partir d'une longue série d'entretiens avec des Pieds-Noirs, et instruit par un long détour sur des séquences historiques jugées fondamentales, l'histoire des Français d'Algérie de Jeannine Verdès-Leroux ne se distingue pas toujours de la *mémoire pied-noir* élaborée au sein des associations de « rapatriés » dans des conditions sur lesquelles on s'est interrogé ailleurs (Savarese, sous presse). On voudrait le montrer ici en commençant par questionner le projet historiographique qui sous tend la construction de ce livre.

De la critique de l'anticolonialisme au silence sur la domination coloniale

Au départ de l'ouvrage, un constat sévère : les historiens du temps présent ont largement laissé en friche le cas des Français d'Algérie. C'est pourquoi ces derniers ne sont connus des anciens Français métropolitains qu'à travers le filtre de stéréotypes et autres idées toutes faites qui mutilent notre regard sur environ un million d'individus. Il convient donc - c'est le but de l'ouvrage - de lever le voile sur la question des Français d'Algérie. La construction d'un vaste échantillon de matériaux empiriques - avec notamment 170 entretiens destinés à « écouter » les *acteurs* - ayant convaincu *l'auteur* de l'inadaptation des clichés les plus usités, il fallait élargir l'enquête. Comment ?

2. Guerres de mémoires auxquelles participent également des harkis, des anciens combattants - ces derniers étant divisés sur ce point -, des immigrés, des « porteurs de valises »..., et qui sont, dans le cas des Pieds-Noirs, associées à des enjeux et à des stratégies identitaires. Sur ce point, nous nous permettons de renvoyer à nos propres travaux sur les Pieds-Noirs.

3. On songe ici aux misérables propos du général Aussarresses reconnaissant l'institutionnalisation de la torture en Algérie, affirmant l'avoir abondamment pratiqué, et indiquant publiquement ne rien regretter sur ce point.

En s'engageant, d'une part, à interroger les individus impliqués, et d'autre part en s'efforçant d'expliquer leur singularité - c'est-à-dire leur altérité supposée avec les Français de métropole - au moyen d'une longue « plongée » dans l'histoire de l'Algérie coloniale. On ne discutera pas à Jeannine Verdès-Leroux l'existence de stéréotypes sur les Français d'Algérie devenus, par la magie des classifications administratives, des « rapatriés »⁴ : les historiens (Jordi, 1997) ont d'ailleurs amplement signalé que ces derniers sont victimes, en 1961 et 1962, d'un mauvais accueil de la part des Français de métropole. De plus, l'arrivée des Pieds-Noirs ne suffit pas à expliquer la mobilisation d'idées toutes faites qui existaient avant la séquence douloureuse des rapatriements. On en trouve en effet la trace dans différents textes, y compris au sein de publications savantes⁵ : l'image d'individus définis par le verbe haut et l'exubérance, par une culture rudimentaire ou encore par la consommation immodérée de couscous et d'anisette participe à la construction métropolitaine de Pieds-Noirs volontiers associés à d'incorrigibles racistes, nostalgiques de l'Algérie coloniale. Il appartient donc à l'historien comme au sociologue de déconstruire ces produits de la pensée immédiate et de les remplacer par des concepts qui rendent plus fidèlement compte du phénomène étudié. S'il n'est pas douteux que les Pieds-Noirs aient fait l'objet de stéréotypes qui doivent être revisités et critiqués, on sera plus circonspect sur la méthode utilisée pour y parvenir. Lutter contre les idées toutes faites et contre les excès liés aux *positions* et aux *passions* politiques incite Jeannine Verdès-Leroux à écrire une histoire des Français d'Algérie en s'écartant de deux thèses : l'anticolonialisme et la valorisation de l'œuvre française en Algérie.

Tout d'abord celle développée par Ferhat Abbas dans *La nuit coloniale*, ouvrage publié en 1962, et dénonçant la violence du rapport colonial. Cette conception de l'histoire de l'Algérie coloniale, qui est aussi celle de la plupart des historiens et des sociologues Français, se trouve dénoncée par l'auteur, contestant les usages d'un anticolonialisme sectaire véhiculé - au moins chez les anciens indigènes - par les seuls intellectuels, toujours prompts à ne voir *que* les effets négatifs de la colonisation : « Les colonisés ont souvent affirmé que les progrès matériels, les innovations, avaient produit chez eux des effets négatifs : bouleversements intérieurs, habitudes et liens arrachés, cultures occultées ; Il s'agit bien sûr d'intellectuels. » (VL, p. 34)⁶. De là à remettre en cause la domination coloniale, il n'y a qu'un pas que l'auteur franchit allègrement en s'insurgeant contre le dogmatisme des auteurs anticolonialistes, qu'ils soient Français ou Algériens ; les

4. Sur ce point, on pourra se reporter à l'ultime chapitre de notre ouvrage, déjà signalé.

5. Voir par exemple l'ouvrage que Pierre Nora (1961) publie pendant le conflit, suite à un séjour en Algérie. Le livre compte un certain nombre de jugements de valeur fort péjoratifs sur les Français d'Algérie. Que l'on en juge par l'exemple : « Que des centaines de milliards soient investis dans la guerre et l'économie, que la République leur soit sacrifiée, voilà qui passe inaperçu. Mais la moindre réserve sur leur climat, c'est dire que leur maîtresse est borgne, se permettre une remarque sur leur façon de doubler en automobile et d'écraser les piétons est un insulte à leur virilité... » (p. 46) ; ou encore : « Je n'ai jamais entendu un Français d'Algérie répondre par un argument » (p. 46).

6. Toutes les citations extraites du livre de Jeannine Verdès-Leroux ici critiqué sont ci-après notées de la façon suivante : (VL, suivi du numéro de page).

uns parce qu'ils voient dans la littérature coloniale certaines justifications idéologiques du colonialisme⁷, les autres dans la mesure où ils soutiendraient des positions *logiquement* intenable : « Si les enfants musulmans ont eu l'âme ravagée par l'école française, comme l'a affirmé Mouloud Mameri, il faut expliquer l'adhésion des jeunes juifs à cette école et leurs succès » (VI, p. 36-37). On doit pointer ici l'impasse à laquelle mène une posture intellectuelle qui, sous couvert de déconstruire les préjugés d'un *anticolonialisme primaire*, aboutit à la négation de la domination coloniale : naturalisés par le décret Crémieux de 1872, les Juifs d'Algérie se distinguent des Français Musulmans en ce sens qu'ils sont Français citoyens, tandis que 9 millions de Musulmans demeurent, jusqu'au moment de la guerre d'Algérie, régis par le Sénatus consulte de Bonaparte du 14 juillet 1965 ; un texte selon lequel « l'indigène musulman est Français ; néanmoins il continuera à être régi par la loi musulmane. Il peut être admis à servir dans les armées de terre ou de mer. Il peut, sur sa demande, être admis à jouir des droits de citoyen Français ; dans ce cas, il est régi par les lois civiles et politiques de la France »⁸. Dans l'Algérie coloniale, coexistent donc, dès la fin du XIX^e siècle, deux populations aux statuts distincts : d'une part les *Français citoyens*, c'est-à-dire ceux qui étaient Français à leur arrivée en Algérie, plus les Juifs d'Algérie, installés depuis fort longtemps et francisés en 1872, ainsi que les populations venues d'Italie, d'Espagne, de Malte (et plus généralement de tout le pourtour méditerranéen), et devenues françaises à partir des textes de 1889 sur le droit du sol ; d'autre part les *Français non citoyens*, et par là privés notamment du droit de suffrage, c'est-à-dire les Musulmans. Mais il y a plus. En effet, si ces deux catégories de populations – *Français citoyens* et *Français non citoyens* – se distinguent par l'inégalité des droits, elles vivent également dans des conditions diamétralement opposées : tandis que les premiers possèdent un niveau de vie proche de ceux des Français métropolitains, les seconds vivent dans des conditions socio-économiques comparables à celles que l'on trouve encore, aujourd'hui, dans les pays « pauvres », urbanisés et faiblement industrialisés (Étienne, 1968). Ces inégalités sociales apparaissent assez clairement en observant les espaces urbains cernés de *bidonvilles indigènes*, puisque dans les villes où se concentraient l'essentiel des Français citoyens, la population est, en 1954, majoritairement musulmane : selon Charles-Robert Ageron (1993 : 113), 40 000 Français musulmans vivent à Alger dans des bidonvilles, et 43 000 à Oran. Dans ces conditions, on comprend pourquoi il n'est pas possible de comparer la situation des Juifs et des Musulmans à l'école républicaine : d'abord parce que dans l'Algérie coloniale comme

7. Jeannine Verdès-Leroux se réfère ici aux travaux sur la littérature coloniale de Gourdon Hubert, Henry Jean-Robert, Lorcerie Françoise, *Roman colonial et idéologie coloniale en Algérie*, Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques, 1974. Pour des travaux plus récents, montrant également que, parmi d'autres fonctions, les romans coloniaux sont l'un des vecteurs de diffusion d'un imaginaire colonial que leurs auteurs contribuent à produire, voir les travaux plus récents sous la direction de Jean-Robert Henry et Lucienne Martini (1999)

8. Extrait des travaux de Charles André Julien (1979). Sur la conception des relations franco-algériennes de Napoléon III, voir aussi Daniel Rivet (1993), et la réédition des travaux d'Ismaïl Urbain (2000) qui furent publiés pour convaincre l'empereur.

ailleurs, les inégalités scolaires reflètent les inégalités sociales⁹ ; ensuite parce que l'adhésion des juifs à l'école républicaine renvoie à leur inscription dans une communauté de citoyens à laquelle ils appartiennent de plein droit, tandis que les Français musulmans auraient longtemps manifesté une certaine méfiance envers la scolarisation de leurs enfants sur les bancs de la communale, soupçonnant ladite école de participer à une stratégie de domination coloniale. Une méfiance qui explique au moins en partie que, dans les années cinquante, seulement 15 % des enfants de Français Musulmans scolarisables sont scolarisés dans les écoles françaises (Ageron, 1979).

On pourrait ajouter que la remise en cause de la domination coloniale à laquelle se livre méthodiquement Jeannine Verdès-Leroux est élaborée en faisant l'impasse sur un certain nombre de questions qui, de ce point de vue, demeurent pourtant incontournables : le récit de quelques faits d'armes empruntés à *l'histoire bataille* ne saurait, pas plus que la dénonciation rapide des « atrocités » commises ou le rappel des textes de Camus sur la Kabylie, se substituer à l'analyse d'une situation où les inégalités socio-économiques se superposent à un déni de citoyenneté, situation de discrimination dont les Français musulmans sont victimes. La paupérisation des Français non citoyens fait suite à la dépossession foncière notamment organisée par les lois Warnier (1873), à partir desquelles les meilleures terres appartenant au patrimoine foncier indigène sont remises à des colons (Bourdieu, Sayad, 1964) - fussent-ils très minoritaires parmi les Français citoyens. Quant au refus d'accorder l'égalité en matière de droits politiques aux Français musulmans, il se double de la présence d'une sorte de juridiction pénale d'exception, avec l'instauration, dès 1881, du fameux *code de l'indigénat* qui permet de condamner les seuls Français musulmans à des peines prononcées contre des « délits » mineurs, la liste s'étendant sans cesse et concernant, parmi d'autres faits répertoriés, les crachats, les insultes, la mendicité, ou encore les actes irrespectueux à l'égard des « européens »¹⁰. Or, ces questions ne sont pas traitées dans le livre ici évoqué, pas même au moment de dénoncer les excès de l'anti-colonialisme en se démarquant de ce qui est défini comme des *exagérations* de la part de Ferhat Abbas. Mais au regard de ce qui précède, peut-on sérieusement qualifier d'*exagérations* le fait de dénoncer le caractère *injuste* du « système colonial » à l'égard des vaincus ? La posture intellectuelle ici adoptée repose sur une appréciation largement déconnectée de la réalité socio-historique algérienne. C'est pourquoi les nombreuses précautions oratoires qui sont formulées - « De ce fait, ce livre doit, même s'il ne l'explique pas en permanence, répondre aux à priori aujourd'hui banals qui accablent les Français d'Algérie. Les questions sur leur rôle sont importantes, les réponses ne se trouvent pas dans les livres platement anticolonialistes, dans les pensées primaires et accusatrices » (VL, p. 37) - ne sauraient se substituer à une analyse clinique de la relation coloniale. Et cela même si Jeannine Verdès-Leroux entend également se démarquer d'une autre thèse, celle asso-

9. On renonce ici à citer les ouvrages de référence en matière de sociologie de l'éducation, dans la mesure où la liste prendrait rapidement trop d'importance. Sur la question scolaire en Algérie, on pourra se reporter aux travaux d'Yvonne Turin (1974).

10. Sur ce point, voir notamment Sayad et Gillette (1984), ainsi que Sayad et Bourdieu (1964 ; 1977).

ciée aux auteurs impliqués dans la glorification de *l'œuvre française en Algérie*. Or, c'est en combinant la remise en cause partielle de la domination coloniale et une certaine réévaluation du bilan français en Algérie que le projet aboutit à une impasse.

Une impasse historiographique

Le second pilier du projet historiographique esquissé dans ce livre est en effet lié au premier : il conviendrait de s'écarter à la fois de l'anticolonialisme de la *nuit coloniale*, et d'une histoire officielle de la République toute entière consacrée à la promotion d'une œuvre française ; d'une histoire officielle largement sourde aux témoignages d'auteurs lucides insistant sur les limites du « système » colonial – pour reprendre l'expression, plusieurs fois utilisée par Jeannine Verdès-Leroux, de Jean-Paul Sartre. Et l'auteur de rappeler les fameux textes de Camus sur la Kabylie – « N'oubliez pas que malgré tout ils ont faim » (VL, p. 42) –, sans oublier les analyses sans concession publiées par Raymond Aron dès 1957, estimant alors, contre l'opinion majoritairement répandue, que l'indépendance de l'Algérie était inéluctable. Dans ce domaine comme en matière de critique des stéréotypes les plus éculés appliqués aux Français d'Algérie, on n'objectera pas à l'auteur de s'appuyer sur des éléments historiques assez largement certifiés par plusieurs témoins, comme, d'ailleurs, par la communauté scientifique : d'abord parce qu'incontestablement, il y a eu un certain nombre de récits des exactions coloniales – ceux de Camus et d'autres –, même si ces voix sont fort peu écoutées ; ensuite parce que les premières revendications à l'égalité des droits émanant des Français Musulmans apparaissent au temps du triomphalisme colonial, c'est-à-dire lorsque les dignitaires de la République célèbrent en tenue d'apparat l'exposition coloniale de Vincennes (1931) ou le centenaire de l'Algérie française (1930). Nul doute, donc, que la thèse de *l'œuvre française* ne soit pas l'apanage des Français d'Algérie : ces derniers ont intériorisé la même histoire officielle de la colonisation que les enfants de métropole, une histoire officielle décrivant des réalisations coloniales indépendamment des « indigènes », et contribuant puissamment à la légitimation de la colonisation (Savarese, 1998a). De même, la tentation de faire des Pieds-Noirs une communauté de « nababs », presque exclusivement composée d'individus qui se seraient massivement enrichis en faisant *suer le burnous*, ne résiste pas à l'analyse. Seule une minorité des Français d'Algérie (environ 25 000) étaient des colons, et, parmi eux, une minorité (environ 5000) accapare les trois quart de la richesse agricole produite. En réalité, les Français d'Algérie sont majoritairement des citadins qui occupent des emplois dans le commerce, l'industrie, les services, et leur niveau de vie moyen y est légèrement inférieur à celui des Français de métropole (Leconte, 1980). Il n'est donc pas possible de faire des Français d'Algérie une population de riches possédants en généralisant un cliché – celui de colon riche propriétaire terrien – qui ne concerne qu'une infime minorité.

Toutefois, ces indispensables précisions ne sauraient, associées à la critique de ce que Jeannine Verdès-Leroux définit comme une « pensée primaire » – l'anticolonialisme –, déboucher sur la *réhabilitation* au moins partielle de la colonisation. Or, plusieurs passages du livre ici discuté sont, sur ce point, pour le moins équivoque. Pour rendre compte de ce problème en l'illustrant,

il nous faut ici abondamment citer les propos de l'auteur : « L'apaisement des Français d'Algérie passera par la révision des jugements portés sur eux et par l'écriture d'une histoire équitable. Ils se trouvent en bute à l'histoire « officielle », ou du moins à une histoire qui *domine* en France, même si elle se trouve à l'opposé de celle qu'assume avec fierté l'actuel chef de l'État, Jacques Chirac. On a déjà cité cette allocution, mais elle mérite d'être relue tant elle est à l'opposé de ce que l'essentiel de la presse et de l'université affirme - avec, il faut le dire, un certain terrorisme - de violents anathèmes. Inaugurant, le 11 novembre 1996, un monument à la mémoire des victimes civiles et militaires tombées en Afrique du Nord de 1952 à 1962, Jacques Chirac, après avoir salué les 25 000 soldats disparus auxquels il associait la mémoire des soldats de l'armée d'Afrique, exaltait l'œuvre française : « Pacification, mise en valeur des territoires, diffusion de l'enseignement, fondation d'une médecine moderne, création d'institutions administratives et juridiques, voilà autant de traces de cette œuvre incontestable à laquelle la présence française a contribué. Traces matérielles, certes, mais aussi apport intellectuel, spirituel, culturel. Aussi, plus de trente ans après le retour en métropole de ces Français, il convient de rappeler l'importance et la richesse de l'œuvre que la France a accompli là-bas et dont elle est fière ; les uns et les autres ont mérité les honneurs de la mémoire » (VI, p. 401). Sans qu'il soit utile de longuement commenter la déclaration du chef de l'État, il reste surprenant, de la part de Jeannine Verdès-Leroux, d'opposer l'histoire telle qu'elle apparaît, par bribes, dans certaines séquences du discours politique, à des travaux d'universitaires sommairement accusés de « terrorisme » parce qu'ils ne partagent pas ses « convictions épistémologiques ». En effet, si l'histoire savante n'échappe pas, comme par magie, aux présupposés idéologiques qui nourrissent la construction de tout discours scientifique (Habermas, 1984), le discours politique n'a pas l'autonomie que Jeannine Verdès-Leroux semble, imprudemment lui prêter. Non seulement le rôle du chef de l'État n'est pas de faire l'histoire, mais le discours politique ne rend pas compte de l'histoire réelle : son élaboration relève aussi de stratégies définies selon les contraintes du champ politique ou en fonction des configurations électorales réelles ou supposées. C'est pourquoi, surtout au regard des guerres de mémoires algériennes en France, les prises de position politiques sur l'Algérie coloniale comme sur la guerre d'Algérie doivent surtout être analysées en fonction des pressions exercées, des soutiens espérés, des forces en présence et non comme des sites d'élaboration d'une *contre-histoire* qui rendrait la parole aux vaincus.

De plus, qu'elle soit l'œuvre du chef de l'État ou de tout autre institution publique, l'exaltation de *l'œuvre française* pose, en matière algérienne comme dans bien d'autres domaines, la question du statut de l'histoire officielle. Il ne suffit pas d'écrire *l'histoire de l'histoire* - selon la belle expression de Jacques Le Goff (1988) - pour apprécier le rôle d'une histoire officielle qui, massivement diffusée à travers différents sites institutionnels - écoles, musées, monuments officiels - participe à la formation des communautés politiques, quelles que soient leurs formes (Anderson, 1996 ; Deloye, 1996 ; Gellner, 1989). Or, les propos du chef de l'État ici rapportés, et plusieurs fois cités par Jeannine Verdès-Leroux, reprennent les principaux thèmes d'un discours à la fois républicain, nationaliste, colonialiste et universaliste massivement professé

sur les bancs de l'école communale sous la troisième République (Savarese, 1998b). Autrement dit, d'une histoire officielle de la colonisation qui participe à la formation du national - citoyen en métropole comme pour les Français d'Algérie, les uns et les autres soutenant plus ou moins passivement des politiques d'expansion coloniale élaborées à Paris. C'est pourquoi il n'est pas possible de faire des Français d'Algérie une population qui serait responsable de la politique coloniale, celle-ci étant l'un des aspects d'un programme politique mis en œuvre par les républicains. Mais, précisément, puisque les *Français d'Algérie* - à l'exception de quelques riches colons bien organisés et représentés en métropole par les membres du fameux « parti colonial » (Ageron, 1978) - ne peuvent pas être tenus comme collectivement responsables des politiques coloniales, il n'est pas nécessaire de réhabiliter la colonisation pour « disculper » les Pieds-Noirs. Or, le projet historiographique ici esquissé réalise le tour de force d'écarter l'essentiel de la domination coloniale de l'histoire et de revenir sur des aspects supposés *positifs* de « l'œuvre française », tout en prétendant se démarquer de cette dernière thèse. D'où l'impasse à laquelle aboutit le projet historiographique de Jeannine Verdès-Leroux : « Mahfoud Kaddache, de l'Université d'Alger, chargé de clôturer, en novembre 2000, un colloque sur « La guerre d'Algérie au miroir des décolonisations françaises », en appelait à l'histoire « scientifique », à la « vérité historique » et indiquait les aspects à développer : « les horreurs de la conquête coloniale, les massacres de mai 1945, les tortures durant la guerre de libération, la vision des harkis, les folies meurtrières de l'OAS. Le problème des archives reste encore perçu différemment par les uns et les autres ». Outre que la vérité ne gît pas toute constituée au fond des archives officielles, il faut souligner qu'il y a beaucoup d'autres événements et gestes qu'il faut analyser. La réconciliation ne peut exister que si l'on pose au départ, comme l'a affirmé Jacques Berque, qu'il y a eu des séquences atroces et des pages positives. Les accusations des ex-colonisés, reçues et même réclamées par des descendants des ex-colonisateurs (mais fort loin d'eux), risquent de relancer sans fin les plaintes, les ressentiments, les jugements et des fables noires en guise d'histoire » (VL, p. 93).

On ne discutera pas ici de l'interprétation proposée des travaux de Jacques Berque, dont les écrits ne plaident pourtant pas en faveur de la thèse d'un jugement mitigé sur la colonisation. Du reste, Jeannine Verdès-Leroux mentionne ailleurs d'autres propos de cet auteur qui indiquent mieux la complexité et la richesse de sa vision du rapport colonial : « On ne s'est pas entrelacé pendant 130 ans sans que cela descende très profondément dans les âmes et dans les corps. La profondeur de l'impact français a dépassé ici de loin les aliénations habituelles du colonialisme, de l'exploitation coloniale et du mercantilisme » (cité par VL, p. 253). Car la colonisation est à la fois analysable en termes de dynamique socio-politique et comme expérience de construction de soi dans le rapport à l'autre, comme expérience de *subjectivation* (Bayart, 1996 ; 1998). Autrement dit l'analyse de la *situation coloniale* (Balandier, 1982) suppose de prendre en compte à la fois « la domination imposée par une minorité » (Balandier, 1982 : p. 34) et la « situation concrète » (Balandier, 1982 : p. 36), c'est-à-dire la *rencontre coloniale* (Rivet, 1992 ; Stoler, Cooper, 1997). L'étude d'un quotidien colonial également fait de franchises rigolades, de parties de football, d'échanges de pâtisseries et de relations amicales entre *Français d'Algérie* et *Français musulmans* ne signifie pas

qu'il soit nécessaire de se « débarrasser » de la domination coloniale - ce à quoi aboutit *pratiquement* le projet de Jeannine Verdès-Leroux - en la reléguant au rang des exagérations d'intellectuels ou d'anticolonialistes sectaires. Car loin de s'opposer, tous ces aspects sont imbriqués, comme le montre la fiction du rapport colonial telle qu'elle peut être abordée à travers certains romans. On l'illustrera en mentionnant ici un texte de Jean Pélégri¹¹, rapportant les propos d'une lointaine cousine au temps de la guerre d'Algérie : « Il n'y a qu'à lire le Coran. Il est dit dans le Coran : « La force, c'est la loi de dieu ». C'est pour cela que les Arabes ne respectent que la force. Il faut comprendre leur religion, à ces gens là. Nous ne montrons pas assez notre force. Il faut des exécutions et sur la place publique ! Chaque fois qu'il y a eu un attentat, il faudrait en prendre 10, au hasard, et les exécuter sur le champ » (p. 107). Il s'agit d'un discours rapporté par le romancier, et prononcé par une personne conversant de façon conviviale, et assise, sur un pas de porte, en compagnie de voisins et autres *amis arabes* ; de même qu'un individu soutenant une position similaire - l'usage de la méthode forte et des exécutions sommaires contre *les arabes* - va rejoindre *son ami arabe*, dans un café maure, pour une traditionnelle partie de dominos. On comprend mieux ici dans quel contexte tourmenté Pierre Nora rappelait les propos du général Massu, signalant qu'au plus fort de la bataille d'Alger chaque Français d'Algérie avait, parmi les prisonniers, *un ami arabe* en faveur duquel il intervenait pour demander la libération : « Le général Massu lui - même, au procès des barricades, déclara qu'au plus fort de la bataille d'Alger, pendant laquelle les Européens lui demandaient la plus extrême dureté, chaque arrestation d'un musulman provoquait l'intervention d'un Européen en sa faveur : ils avaient tous leur musulman » (Nora, 1961 : p. 182). On l'aura compris : il faut envisager le paradoxe selon lequel *les Arabes* peuvent être collectivement perçus comme une menace contre l'ordre colonial, par des Français d'Algérie dont le quotidien est fait d'une multiplicité de relations de sociabilité avec *des arabes*. De même, le renouveau des études coloniales - auquel participent les *colonial studies* comme les *subaltern studies* (Pouchedappas, 2000) - ne présuppose pas qu'il soit pertinent de réévaluer la période coloniale en y recherchant, comme le fait Jeannine Verdès-Leroux au nom d'un jugement moral, des *points positifs*. Il faut le redire : *les Pieds-Noirs méritent mieux qu'une réhabilitation*, tout simplement parce qu'il n'est pas possible de faire porter aux seuls Français d'Algérie le « lourd fardeau » du colonialisme. De ce fait, l'écriture d'une « histoire équitable » (VL, p. 401) que Jeannine Leroux appelle de ses vœux ne consiste pas à la recherche d'un *compromis* entre des mémoires pour apaiser les rancœurs ; pas plus qu'elle ne présuppose que l'œuvre coloniale doive être partiellement réhabilitée.

Plusieurs décennies d'anticolonialisme ont permis de mettre fin à la vision enchantée de la mission civilisatrice française élaborée durant le *joli temps de colonies*¹². Dans ces conditions, qu'y aurait-il à gagner, sur le plan heuristique, à réinsérer au sein de l'histoire officielle actuelle des pans entiers de celle autrefois sacralisée par les manuels scolaires de la troisième République ?

11. *Les oliviers de la justice*, Paris, Gallimard, 1959.

12. Selon l'expression de Jacques Marseille.

Enjeux et usages d'un retour aux « sources »

Si la posture théorique *adoptée* mène à une impasse, il n'est pas inutile de s'interroger, en observant l'architecture du livre de Jeannine Verdès - Leroux, sur les sources qui viennent à l'appui de la démonstration. Dans un ouvrage où le projet de réaliser une *histoire existentielle* est plusieurs fois affirmé, on ne s'étonnera pas en constatant la primauté accordée à l'exploitation de longs entretiens. En effet, l'enjeu n'est de pas de fournir des informations enfouies dans des cartons d'archives mais de restituer « une mentalité » (VL, p. 59), et d'offrir au lecteur des clefs pour comprendre la vie quotidienne des Français d'Algérie : « Camus et bien d'autres rappelaient qu'il y a deux réalités : le colonialisme et la vie des hommes ; ce livre s'intéresse à la vie » (VL, p. 95). Toutefois l'ouvrage comporte - outre un premier chapitre consacré aux enjeux historiographiques et méthodologiques -, quatre chapitres : deux parmi eux (les chapitres IV et V) rendent compte des informations collectées au cours des 170 entretiens réalisés, tandis que les deux qui les précèdent sont tout entiers consacrés à un long retour sur l'histoire de l'Algérie coloniale, essentiellement d'ailleurs à partir de matériaux de seconde main. Un tel investissement en faveur de *l'histoire événementielle* de l'Algérie française a donc de quoi surprendre, mais Jeannine Verdès-Leroux y voit l'une des conditions indispensables à la réalisation de *l'histoire existentielle* des Français d'Algérie. En effet, revenir jusqu'à l'épisode du « coup d'éventail », donc au moment des débuts de la conquête, permettrait de comprendre les relations entre *Français d'Algérie* et *Français Musulmans*. De plus, les différentes données de *l'histoire bataille* - depuis les razzias de Bugeaud jusqu'à la répression de la révolte kabyle en 1871 - mettraient également en lumière le divorce entre *Français d'Algérie* et *Français de métropole* au moment tragique de la guerre de libération : « Ces données jouent un grand rôle dans les idéologies de la décolonisation : les conditions d'établissement de la France au XIX^e siècle étaient racontées et commentées pour condamner les Français des années 1950-1960 en les rendant coupables de faits anciens » (VL, p. 165). Cependant, le point de vue invite au commentaire. Nul doute en effet que le souvenir de l'ensemble des faits d'armes qui émaillent l'histoire franco-algérienne participe à l'instauration progressive - entre Français citoyens et non citoyens - d'une relation nourrie à la fois de paternalisme intimiste et de distanciation, de « proximité sociale » et de « distance raciale », de conflits armés et de nombreuses relations de sociabilité. En ce sens, il est indéniable que l'administration militaire façonne diversement le rapport colonial : Bugeaud lui-même souhaitait la transformation de soldats en laboureurs (la fameuse colonisation *par l'épée et par la charrue*), après avoir activement contribué à une phase de conquête reposant sur des méthodes fort contestables - car plus barbares que celles des barbares -, la récente réédition des travaux de Tocqueville (2003) montrant, parmi d'autres textes qu'il existe, tout au long de l'histoire coloniale, des observateurs qui l'avaient bien perçu.

Il est toutefois moins certain, comme le suggère Jeannine Verdès-Leroux, que les récits qui alimentent cette *histoire bataille* soient à l'origine du mauvais accueil subi, à leur arrivée en métropole, par les Français d'Algérie. En effet, l'histoire coloniale massivement diffusée en métropole comme aux Français d'Algérie, notamment par le canal de l'enseignement, peut être définie comme une histoire de la France - bien plus qu'une histoire

des Français – aux colonies ; une histoire qui véhicule un *imaginaire colonial* à travers lequel la colonisation pouvait être doublement perçue : d'abord comme une mission civilisatrice, dédiée à offrir aux peuples supposés « en retard » l'occasion d'accéder aux bienfaits de la civilisation ; ensuite comme un impératif économique, la conquête de territoires africains et asiatiques permettant à la fois d'éviter les traditionnelles crises de surproduction et de disposer de matières premières exploitables par une main d'œuvre locale peu coûteuse. De ce récit hagiographique, les grands absents sont – en Algérie comme ailleurs – les « indigènes », qui n'existent que pour rappeler ce qu'ils « doivent » à la France – *l'éducation, le bien être, la santé, la prospérité, l'évolution morale et matérielle*. Car la conversion républicaine d'une histoire coloniale en histoire nationale fait progressivement « disparaître » les indigènes de l'histoire franco-algérienne officielle (Savarese, 1998b). Or, avec la disparition métaphorique des colonisés¹³, c'est toute l'analyse du rapport colonial qui est abolie de l'histoire contée aux écoliers, et, avec elle, une grande partie de la violence qui lui est structurellement attachée. C'est pourquoi on voit mal pourquoi les Français métropolitains auraient pu élaborer des jugements de valeur sur les Pieds-Noirs dans les années 1950-1960 à travers le souvenir de cette histoire bataille, ou encore en se remémorant de vieux débats parlementaires houleux sur la colonisation. Comme les Français d'Algérie, les Français de métropole étaient largement *sous informés* sur ces questions, notamment en raison de la transformation de l'histoire coloniale en histoire nationale. Or, Jeannine Verdès-Leroux n'admet cette ignorance, pourtant relativement massive (Ageron, 1978 ; Cocquery-Vidrovitch, 1993), que pour les Français d'Algérie : « Les Français d'Algérie des années 1950 ne pensaient pas au passé, ils en savaient très peu de choses. Dans des entretiens, certains Français d'Algérie se plaignent de la carence d'enseignement sur ce passé, mais cette revendication ne s'exprime que parce que l'expérience a été brutalement arrêtée et condamnée. Naguère, ils n'y pensaient pas, ils ne connaissaient que des épisodes héroïques, peints ou gravés par des artistes plus ou moins officiels, des noms donnés à des villages (Montagnac ou Blandan), et ils ne savaient rien des débats français. À vrai dire, ils vivaient au présent, et le présent qu'ils connurent, c'était le triomphe de la colonisation » (VL, p. 175).

On voit pourtant mal comment des Français de métropole assez largement *sous informés* sur l'histoire des relations franco-algériennes auraient pu imputer la responsabilité des errements de la politique coloniale aux « rapatriés » : le mauvais accueil dont ils sont victimes s'explique plus probablement par la lassitude des Français de métropole au terme de huit années de conflit franco-algérien. *L'histoire bataille* à laquelle le livre consacre une

13. Disparition qui apparaît également en observant le cinéma colonial (Stora, 1997 ; Benali, 1998) – au sein duquel les indigènes n'existent le plus souvent qu'en toile de fond, et appartiennent plus souvent au décor qu'à l'histoire – et le cinéma post-colonial : d'abord parce que certains films tournés après la vague des indépendances conservent les grands canons du cinéma colonial ; ensuite parce que plusieurs réalisations cinématographiques, telles que celles de Naceur Ktari (*Les ambassadeurs*, 1975) ou Ali Akika (*Voyage en capital*, 1977), témoignent de la tentative, par des cinéastes diversement liés aux anciens colonisés, de rendre à ces derniers une place au cœur d'une histoire de laquelle ils avaient *métaphoriquement* disparus (Savarese, 2001).

large place – deux chapitres sur cinq – n'a donc pas la valeur heuristique qui lui est ici prêtée, même si elle contribue à l'élaboration de certains mythes de légitimation de l'œuvre française en Algérie – le soldat laboureur, le colon, le soldat de l'armée d'Afrique. Mais l'ouvrage repose également sur le recueil et l'analyse d'autres matériaux, puisque 170 entretiens menés auprès de Français d'Algérie sont abondamment cités et commentés dans les chapitres IV et V. En effet, l'ambition de Jeannine Verdès-Leroux est de faire émerger, au cours de ces entretiens, une mémoire de ce qu'était le quotidien de l'Algérie française. D'où les précisions sur le caractère opératoire de la mémoire comme matériau historique : la mémoire n'est pas l'histoire, mais les mémoires peuvent et doivent être accumulées avant de faire l'histoire, et cela même si les mémoires embellissent le passé, le déforment, le simplifient ; bref, nous le savons : les mémoires résultent d'un certain nombre de réaménagements, d'associations inédites, de tris, d'oublis, qui se produisent selon les desseins de l'économie pulsionnelle et des stratégies identitaires des individus ou des groupes sociaux au sein desquels elles sont élaborées. De ces longs entretiens, il serait donc possible de faire émerger un certain nombre de traits qui peuvent être considérés comme caractéristiques de certaines représentations sociales mises en œuvre par des Français d'Algérie devenus des Pieds-Noirs : l'amour d'une terre à jamais perdue, la souffrance, le souvenir d'avoir été injustement traité à leur arrivée en métropole, parfois même le sentiment d'être des « expatriés » dans l'ancienne métropole. Il n'est pas question de discuter de l'intérêt d'un travail sur la question des mémoires des Français d'Algérie : d'abord parce qu'il existe des questions, telles Vichy ou l'Algérie, qui rendent compte à elles seules de l'obligation d'interroger les liens entre l'histoire et les mémoires (Stora, 1991 ; Noiriél, 1999) ; ensuite parce que l'entrée de la République dans l'ère des commémorations (Nora, 1997) et la multiplication de « politiques commémoratives » (Deloye, 1997) rendent compte du fait que les mémoires – notamment algériennes – sont devenues un enjeu politique. Mais il n'est pas dénué d'intérêt de revenir sur la question de la construction et de l'interprétation des sources que sont, ici, les entretiens réalisés avec des Pieds-Noirs. Des entretiens auxquels Jeannine Verdès-Leroux assigne un objectif ambitieux, puisqu' il s'agit de documents qui permettraient de comprendre *qui sont* les Pieds-Noirs : « Alors, que retenir de ces entretiens ? Ils sont là pour apprendre qui sont les Français d'Algérie. C'est pour les comprendre qu'on a du chercher à connaître et à décrire la longue conquête et ses légendes, les débats menés en France et le regard critique de celle-ci sur les colons, puis le triomphe de la colonisation. La réalité complexe, bigarrée, qu'on a trouvée dans les entretiens, a fort peu à voir avec ce qui a été dit et écrit sur eux. On comprend qu'un Algérois ait dit, pour clore l'entretien : « Quand je vois comment on raconte l'histoire que nous avons vécue, je commence à douter de toute l'histoire de France » (VI, p. 99). Il reste toutefois difficile de souscrire à la thèse selon laquelle l'énonciation, par des Français d'Algérie, de certains éléments de leurs mémoires, suffit à dire *qui ils sont*.

Deux raisons peuvent être évoquées à ce propos. D'abord la remarquable hétérogénéité des Français d'Algérie – à la fois dans l'Algérie coloniale et dans l'ancienne métropole. S'efforcer de définir *qui sont les Pieds-Noirs* repose sur le postulat qu'il existe une mémoire ou une identité propre aux

Français d'Algérie. Il s'agit donc d'une posture qui contribue à renforcer l'illusion selon laquelle un million d'individus ayant subi, entre 1961 et 1962, l'épisode douloureux des rapatriements, pourraient être défini de manière homogène. La « littérature d'exil » peut notamment être mobilisée pour montrer que les mémoires algériennes divergent chez les Pieds-Noirs : il suffit de relire les textes publiés par des auteurs comme Alain Vircondelet ou Marie Cardinal, et de les comparer à ceux d'auteurs comme Geneviève Baïllac ou Jean Brune¹⁴, pour s'apercevoir que tous les Pieds-Noirs ne peuvent être définis comme occupant des positions uniformes dans l'espace des réceptions de l'histoire coloniale et de la guerre d'Algérie. De ce fait, vouloir identifier « une mémoire pied-noir », « une identité pied-noir », « un vote pied-noir », ou, parmi d'autres figures imposées, « une culture pied-noir », c'est participer au brouillage que le travail des militants a contribué à produire : la tentative de transformation de milliers d'individus épars en un groupe homogène et influent renvoie à l'élaboration d'une *stratégie identitaire* élaborée au sein des associations de Pieds-Noirs et de « rapatriés ». Des associations qui sont impliquées dans les guerres de mémoires algériennes en France, et dirigées par des porte paroles fortement investis dans la production, à travers d'innombrables textes, brochures, documents audiovisuels ou multimédias, d'un récit à la gloire des Français d'Algérie (Savarese, 2002) ; d'un récit identifiant la naissance des Pieds-Noirs au moment de la conquête, ces derniers *inventant une tradition* (Hobsbawn, Ranger, 1983) en définissant les Pieds-Noirs par leur appartenance à une généalogie de *pionniers - bâtisseurs* qui auraient créé l'Algérie. Il n'est donc pas possible d'aborder la question de la mémoire chez les Pieds-Noirs en se bornant à collecter des souvenirs qui en apprennent moins sur *ce que sont* les Pieds-Noirs que sur les enjeux identitaires auxquels ils demeurent - diversement selon leur position dans l'espace des souvenirs de l'Algérie française - confrontés.

Mais il y a plus : la seconde partie de l'ouvrage - c'est la seconde raison que nous voudrions évoquer - est construite sur la foi d'un recueil de souvenirs, d'ailleurs souvent jugés « émouvants ». Il n'est point question de nier aux acteurs la capacité à produire des informations : nul doute qu'il soit épistémologiquement aberrant de se priver du savoir de *l'homme ordinaire*¹⁵, puisque les acteurs participent à la production de la réalité sociale (Becker, 2002). Refuser autoritairement aux *individus réels* la capacité à parler de leurs pratiques ou de leurs perceptions de la réalité sociale n'a donc pas de sens. Mais ces même individus ne construisent pas les catégories de pensée dont ils héritent et qui sont mobilisées pour construire la réalité (Bourdieu, 1989). C'est pourquoi le travail de l'historien s'interrogeant sur les Français d'Algérie ne se limite pas à interroger les acteurs pour transformer les propos enregistrés - les mémoires - en *éléments historiques*. Car les acteurs ne font pas, comme par magie, la *théorie* de leur vie coloniale quotidienne : ils élaborent aussi la *mythologie* de leurs pratiques. C'est la raison pour laquelle les

14. On pourra se reporter à Vircondelet, Alain, *Alger l'Amour*, Paris, Presses de la Renaissance, 1982 ; Cardinal, Marie, *Au pays de mes racines*, Paris, Grasset, 1980 ; Baïllac, Geneviève, *Les Absinthes sauvages*, Paris, Fayard, 1972 ; Brune, Jean, *Journal d'exil*, suivi de *Lettres à un maudit*, Paris, la Table Ronde, 1963.

15. Selon l'expression de Jean-Claude Kaufmann (1998).

mémoires ne peuvent être accumulées comme matériaux historiques qu'en admettant qu'il convient – au moins analytiquement – de dissocier les reconstructions individuelles et collectives du passé – *les mémoires* – et l'opération intellectuelle qui les rend intelligibles – *l'histoire* (Nora, 1997- b) ; autrement dit en interrogeant les conditions d'élaboration des mémoires et les positions de ceux qui les élaborent. On aurait peine à dresser la liste des travaux de sciences sociales qui rendent compte de l'impossibilité, pour le chercheur, de convertir sans précautions les *informations* apportées par les acteurs en *connaissances* scientifiques (Passeron, 1991). Compte tenu de la diversité, déjà signalée, des *Pieds-Noirs* interrogés¹⁶ il n'est pas possible d'enregistrer les informations apportées sans s'interroger sur les *positions* et les *prises de position* des informateurs. Or, parmi eux, on trouve des militants qui participent aux guerres de mémoires algériennes en France, des Pieds-Noirs qui soutiennent une vision critique de l'Algérie coloniale, etc. La diversité des reconstructions de l'histoire à travers *des mémoires algériennes* mises en œuvre chez les Pieds-Noirs complexifie, à l'envie, le problème. On n'admettra donc pas, avec Jeannine Verdès-Leroux, que ce soient les impressions collectées auprès des Français d'Algérie qui permettent de déconstruire le discours dont ils font généralement l'objet. Non pas pour contester que les stéréotypes à travers lesquels les Pieds-Noirs sont généralement perçus soient incapables de rendre compte de la réalité : ce serait faire injure à plusieurs milliers d'individus et nier une phase douloureuse de l'histoire que de ne point reconnaître leur souffrance. Mais en transformant sans précaution des *mémoires* en éléments de *contre histoire*, l'historien, le sociologue ou le politiste – les séparations entre les différentes disciplines étant pour partie arbitraires¹⁷ – se démarquent du rôle qui leur est assigné : élaborer des faits, expliquer des dynamiques socio-politiques, comprendre des situations historiques, définir les stratégies élaborées, dans certaines conditions, par des acteurs. Les témoignages de Pieds-Noirs ne peuvent donc, seuls, rendre compte de la vie coloniale dans l'Algérie française, et cela même si une telle opération historique de *construction* de ce qui fut le *quotidien algérien* ne saurait être arbitrairement réalisée sans la participation des anciens Français d'Algérie.

Les travaux de sciences sociales ont sans doute moins à rendre justice à certaines catégories d'individus qu'à mettre à leur disposition des connaissances « objectives ». D'où l'intérêt, pour les actuels Pieds-Noirs, d'une histoire des Français d'Algérie actuellement en friches. Mais la contribution des anciens Français d'Algérie est à la fois un élément indispensable et un obstacle à l'écriture de leur histoire : s'ils possèdent un savoir exploitable par les historiens, ils ne peuvent, seuls, *se définir*¹⁸. Or, en acceptant de convertir des *mémoires algériennes* en *datas* immédiatement utilisables pour écrire l'histoire des Français d'Algérie, Jeannine Verdès-Leroux livre ici une forme de *théorie des acteurs* élaborée sans qu'intervienne la médiation du *travail*

16. Il n'existe plus à ce jour de *Français d'Algérie* – puisqu'il n'est plus possible d'être Français en Algérie – même si Jeannine Verdès-Leroux continue à définir les actuels *Pieds-Noirs* dans le seul registre de l'altérité radicale.

17. Pour un aperçu sur l'hybridation des disciplines et les problématiques connexes, voir Noiriel (2001), ainsi que Deloye et Voutat (2002).

18. La remarque vaut pour l'ensemble des groupes d'individus. Elle ne saurait être considérée comme relevant d'une analyse propre aux « Pieds-Noirs ».

du chercheur. Un oubli qui fétichise la vision, pourtant indispensable, des vaincus (Wachtel, 1971) ou des oubliés de l'histoire (Guha, 1982), et qui témoigne d'une nouvelle forme d'ethnocentrisme bien décrite par Marshall Sahlins, (1996) : le *pop nativism*, consistant à postuler que la voie des « natifs » est plus autorisée que toutes les autres. À la lumière de cette capitulation de l'histoire devant la mémoire de « natifs » de l'Algérie coloniale, on comprend mieux pourquoi l'ouvrage ici évoqué a valu à Jeannine Verdès-Leroux de recevoir un prix de la part du Cercle Algérieniste¹⁹ : c'est que l'auteur a rigoureusement écrit ce que les militants avaient envie de lire.

Références bibliographiques

- AGERON Charles Robert, 1978. *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, PUF.
- 1979. *De l'insurrection de 1871 au déclanchement de la guerre de libération*, Paris, PUF.
- 1993. « Français, Juifs et Musulmans : l'union impossible », dans *L'Algérie des Français*, Paris, Seuil.
- ANDERSON Benedict, 1996. *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte.
- ARON Raymond, 1981. *Le spectateur engagé*, Paris, Julliard, 1981 (entretiens avec J.L. Missika et D. Wolton)
- BALANDIER Georges, 1982. *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, PUF
- BAYART Jean François, 1996. *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard.
- 1998. « Fait missionnaire et politique du ventre. Une lecture foucauldienne », *Le fait missionnaire*, Lausanne, 6.
- BECKER Howard S., 2002. *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, la Découverte.
- BENALI Abdelkader, 1998. *Le cinéma colonial au Maghreb. L'imaginaire en trompe l'œil*, Paris, Éditions du Cerf.
- BOURDIEU Pierre ; SAYAD, Abdelmalek, 1964. *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Minuit.
- 1977. *Algérie 1960. Structures économiques et structures temporelles*, Paris, Minuit, 1977.
- BOURDIEU Pierre, 1989. *La noblesse d'État*, Paris, Minuit.
- COCQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1993. « Apogée et crises coloniales », dans BIANCHARD, Pascal, CHATELIER, Armelle, *Images et colonies*, Paris, Syros - Achac.
- COLONNA Fanny, 2003. Compte-rendu de lecture de Jeannine Verdès-Leroux, *Les Français d'Algérie de 1830 à nos jours. Une page d'histoire déchirée*, Paris, CNRS-Éditions, p. 592-596.
- DELOYE Yves, 1996. *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à nos jours*, Paris, ENSP.

19. Association composée de militants associatifs Pieds-Noirs, fondée en 1973 avec pour mission de sauver une « culture en péril », dont les revendications sont essentiellement culturelles - et non matérielles (indemnités, ...), et comptant bon nombre d'adhérents investis dans la recherche historique et l'écriture d'une « contre histoire » de l'Algérie française.

- 1997. « Commémorations et imaginaire national en France (1896-1996). France, fille aînée de l'Église, es-tu fidèle aux règles de ton baptême ? », dans BIRNBAUM, Pierre, *Sociologie des nationalismes*, Paris, PUF.
- DELOYE Yves, VOUTAT, Bernard, *Faire de la science politique*, Paris, Belin, 2002.
- ÉTIENNE Bruno, 1968. *Les problèmes juridiques des minorités au Maghreb*, Paris, CNRS.
- GELNER Ernest, 1989. *Nations et nationalismes*, Paris, Payot.
- GILETTE Alain, SAYAD, Abdelmalek, 1984. *L'immigration algérienne en France*, Paris, Entente.
- GUHA Ranajit, 1982. *Subaltern studies, I, Writing on south asian history and society*, Delhi, Oxford University Press.
- HABERMAS Jürgen, 1984. *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Denoël.
- HENRY Jean-Robert, MARTINI Lucienne, 1999, dir. *Littératures et temps colonial. Métamorphoses d'un regard sur la méditerranée et l'Afrique*, Paris, Edisud.
- HOBBSBAWN Eric, RANGER Terrence O., ÉdS, 1983. *The invention of tradition*, Cambridge, Cambridge University Press.
- JULIEN Charles André, 1979. *La conquête et les débuts de la colonisation*, Paris, PUF.
- JORDI Jean-Jacques, 1993. *De l'exode à l'exil. Rapatriés et Pieds-Noirs en France*, Paris, L'Harmattan.
- 1997. *1962, l'arrivée des Pieds-Noirs*, Paris, Autrement.
- KAUFMANN Jean-Claude, 1998. *Corps de femmes, regards d'hommes. Sociologie des seins nus*, Paris, Presses Pocket.
- LECONTE Daniel, 1980. *Les Pieds-Noirs. Histoire et portrait d'une communauté*, Paris, Seuil.
- LE GOFF Jacques, 1988. *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard.
- LIAUZU Claude, 2000. « Décolonisations, guerres de mémoires et histoire », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXXVII, p. 25-45.
- LINDENBERG Daniel, 1994. « Guerres de mémoires en France », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 42, p. 77-95.
- MARTINI Lucienne, 1997. *Essai sur l'expression littéraire de l'identité pied-noir*, Paris, Publisud.
- NOIRIEL Gérard, 1999. *Les origines républicaines de Vichy*, Paris, Hachette.
- 2001. *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Belin.
- NORA Pierre, 1961. *Les Français d'Algérie*, Paris, Julliard.
- 1997. « La problématique des lieux », dans , *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard.
- 1997. « L'ère des commémorations », dans , *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard.
- PASSERON Jean-Claude, 1991. *Le raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991.
- POUCHEDAPASS Jacques, 2000. « Les subaltern studies ou la critique post coloniale de la modernité », *L'Homme*, 156.
- PROCHASKA David, 1990. *Making Algeria French. Colonialism in Bone*, Cambridge, Cambridge University Press.
- RIVET Daniel, 1993. « Le rêve arabe de napoléon III », dans *L'Algérie des Français*, Paris, Seuil.
- 1992. « Le fait colonial et nous. Histoire d'un éloignement », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 33, mars 1992.

- SAHLINS Marshall D., 1996. *How « natives » think : about Captain Cook, for example*, Chicago, University of Chicago Press.
- SAVARESE Eric, 1998a. « L'histoire officielle comme discours de légitimation. Le cas de l'histoire coloniale », *Politix*, 43.
- 1998b. *L'ordre colonial et sa légitimation en France métropolitaine. Oublier l'Autre*, Paris, L'Harmattan.
- 2001. « Réinventer l'Autre. Le corps des Maghrébins dans le cinéma français de 1962 à nos jours », *Hermès*, 30, 2001, p. 177-185.
- 2002. *L'invention des Pieds-Noirs*, Paris, Séguier
- 2003. « Enjeux et usages d'une mémoire pied-noir », *Annuaire de l'Afrique du Nord 2000-2001*, CNRS-Éditions, p. 85.
- STOLER Ann ; COOPER, Fred, 1997. *Tensions of empire. Colonial cultures in a bourgeois world*, Berkeley, University of California Press.
- STORA Benjamin, 1991. *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, la Découverte.
- 1997. *Imaginaires de guerre. Algérie Viêt-Nam en France et aux États-Unis*, Paris, La Découverte.
- TOCQUEVILLE Alexis de, 2003. *Seconde lettre sur l'Algérie suivie de Rapport sur l'Algérie*, Paris, Mille et une nuits.
- TURIN Yvonne, 1974. *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale : écoles, médecine, religion*, Paris, Maspéro.
- URBAIN Ismaïl, 2000. *L'Algérie pour les Algériens*, Paris, Séguier (Préface de Michel Levallois).
- VERDÈS-LEROUX Jeannine, 2001. *Les Français d'Algérie de 1830 à nos jours. Une page d'histoire déchirée*, Paris, Fayard.
- WACHTEL Nathan, 1971. *La vision des vaincus*, Paris, Gallimard.